

While the basic access levels are fixed each year, provision is made to issue import permits for eggs or egg products supplementary to the import access level to meet overall Canadian market needs.

With regard to shell eggs, supplementary permits were issued to import 126,192 dozen to cover market shortages.

For powdered eggs, no supplementary import permits were issued for market shortages.

In 2002, supplementary permits for 573,200 kg of liquid, frozen and further processed egg products were issued for market shortages.

For eggs for breaking purposes, supplementary permits for market shortages were issued to import 4,995,815 dozen eggs.

Companies requiring imported eggs or egg products for re-export are issued import permits to compete on world markets. Under this arrangement, import permits for 25,200 dozen shell eggs were authorized in 2002.

For powdered eggs, 237,010 kg in supplementary import permits were issued for re-export.

Les niveaux d'accès de base sont fixés chaque année, mais il est possible de délivrer des licences supplémentaires pour l'importation d'œufs ou de produits d'œufs en quantités supérieures au niveau d'accès afin de répondre à l'ensemble des besoins du marché canadien.

Des licences supplémentaires ont été délivrées pour importer 126 192 douzaines d'œufs en coquille, afin de faire place à des pénuries sur le marché.

Pour les œufs en poudre, aucune licence supplémentaire a été délivrée afin de faire face à des pénuries sur le marché.

En 2002, on a délivré des licences supplémentaires pour l'importation de 573 200 kg de produits d'œufs liquides, congelés ou surtransformés afin de faire face à des pénuries sur le marché.

En raison de pénuries sur le marché, des licences supplémentaires ont été délivrées pour importer 4 995 815 douzaines d'œufs destinés au cassage.

Les entreprises qui ont besoin d'œufs ou de produits d'œufs importés aux fins de réexportation se voient accorder des licences d'importation pour assurer leur compétitivité sur les marchés mondiaux. Aux termes de cet arrangement, on a accordé en 2002, des licences d'importation pour 25 200 douzaines d'œufs en coquille.

Dans le cas des œufs en poudre, 237 010 kg de licence d'importation supplémentaire ont été délivrées aux fins de réexportation.